

Faculté des lettres et sciences humaines
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone : 819-821-7211
Télécopieur : 819-821-7238

PHI 373 – Sagesses autochtones (3 cr.)
Plan de cours – Hiver 2022
Lundi, 13 h 00 à 15 h 50, local A4-368

Enseignant : **Claude Gélinas**
Bureau : **A5-213**
Téléphone : **819 821-8000, poste 62814**
Courriel : **claude.gelinas@usherbrooke.ca**
Moodle : **<https://moodle.usherbrooke.ca/>**

OBJECTIF

Saisir l'originalité des philosophies autochtones par rapport à la tradition philosophique occidentale, de même que les bases épistémologiques et métaphysiques des cosmologies, des éthiques et des savoirs autochtones.

CONTENU

Analyse critique de textes d'intellectuels autochtones, situés dans leur contexte de production historique et politique. Adaptation des philosophies autochtones dans le cadre du colonialisme et des mouvements contemporains d'affirmation.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
10 janvier	Introduction – objectifs et contenu
17 janvier	1 - De la diversité au panindianisme Laugrand, Frédéric, 2000, « Les religions amérindiennes et inuites », dans <i>Un monde de religions</i> , Mathieu Boisvert (dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec, volume 3, p. 171-214.
24 janvier	2 - Le contexte colonial Gagnon, Denis, 2005, « Les Mamit Innuat et la dévotion à sainte Anne. Un exemple de l'inadéquation des concepts de tradition et de modernité dans l'étude du métissage religieux », <i>Globe. Revue internationale d'études québécoises</i> , 8(1) : 135-153.
31 janvier	3 - Les ontologies autochtones Descola, Philippe, 2001, « Par-delà la nature et la culture », <i>Le Débat</i> , 86-101.
7 février	4 - Les bases philosophiques Deloria Jr., Vine, 2003 [1973], <i>God is Red. A Native View of Religion</i> , Golden, Fulcrum Publishing, p. 61-96.
14 février	5 - Les récits mythiques Malinowski, Bronislaw, 1933, <i>Mœurs et coutumes des Mélanésien</i> s, Paris, Payot, p. 1-41.
21 février	Examen intra
28 février	Semaine de relâche
7 mars	6 - Les ritualités Turner, Victor, 1990, <i>Le phénomène rituel: structure et contre-structure</i> , Paris, Presses universitaires de France, p. 95-128.
14 mars	7 - La démarche de guérison Rachédi, L. et R. Mathieu, 2010, « Le processus de guérison des Premières Nations : entrevue avec Richard Kistabish, Vice-président de la Fondation autochtone de guérison », <i>Nouvelles pratiques sociales</i> , 23(1) : 10-25.
21 mars	8 - La dimension identitaire Goulet, Jean-Guy, 2008, « La dimension religieuse des revendications autochtones au Canada », <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> , 38(2-3) : 83-93.

28 mars	9 - Contrôle et propriété Aldred, Lisa, 2000, « Plastic Shamans and Astro turf Sun Dances », <i>American Indian Quarterly</i> , 24(3) : 329-352.
4 avril	10 - Droit des spiritualités autochtones Gélinas, C., 2022, « Le droit des religions autochtones au Canada », dans S. Bernatchez et P. Noël (dir.), <i>Traité canadien de droit des religions</i> .
11 avril	11- Mythes et réalités – synthèse Delâge, Denys, 1996, « Les premières nations sont-elles à l'origine des valeurs écologiques et démocratiques contemporaines? », dans <i>Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle</i> , L. Turgeon et al. (dir.), Sillery, Presses de l'Université Laval, p. 317-345.
18 avril	Congé de Pâques
25 avril	Examen final

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS (examen, dissertation, commentaires de textes, etc.)

Examen de mi-session portant sur le contenu des rencontres une à cinq. Trois questions seront posées et l'étudiante ou l'étudiant devra répondre à deux d'entre elles (2 pages par question : double interligne). 40%

Examen final portant sur le contenu des rencontres six à onze. Quatre questions seront posées et l'étudiante ou l'étudiant devra répondre à trois d'entre elles (2 pages par question : double interligne). 60 %

Les évaluations auront lieu en classe, à moins d'avis contraire en raison de la situation socio-sanitaire. Le cas échéant, elles auront lieu en ligne.

Critères d'évaluation (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

Rigueur de l'argumentation, intégration des contenus présentés en classe et dans les lectures obligatoires.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Clifton, James (dir.), 1990, *The Invented Indians. Cultural fictions & Government Policies*, New Brunswick/London, Transactions Publishers.

Cox, James L., 2007, *From Primitive to Indigenous: The Academic Study of Indigenous Religions*, Aldeshot, Ashgate Publishing Ltd.

- Cox, James L. (dir.), 2013, *Critical Reflections on Indigenous Religions*, Farnham, Ashgate Publishing Ltd.
- Crépeau, Robert et Marie-Pierre Bousquet (dir.), 2012, *Dynamiques religieuses des autochtones des Amériques. Vers de nouvelles méthodes*, Paris, Karthala.
- Deloria Jr, Vine, 1997 [1995], *Red Earth, White Lies : Native American and the Myth of Scientific Fact*, Golden, Fulcrum Publishing.
- Deloria Jr, Vine, 1999, *For This Land: Writings on Religion in America*, New York, Routledge.
- Gélinas, Claude et Guillaume Teasdale (dir.), 2007, *Les systèmes religieux amérindiens et inuit : perspectives historiques et contemporaines*, Québec et Paris, Muséologie In-Situ et L'Harmattan.
- Grant, John Webster, 1984, *Moon of Wintertime. Missionaries and Indians of Canada in Encounter Since 1534*, Toronto, University of Toronto Press.
- Hartney, Christopher et Daniel Tower (dir.), 2017, *Religious Categories and the Construction of the Indigenous*, Leiden, Brill.
- Johnson, Greg et Siv Ellen Kraft (dir.), 2017, *Handbook of Indigenous Religion(s)*, Leiden, Brill.
- Laugrand, Frédéric, 2002, *Mourir et renaître. La réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Laugrand, Frédéric et Jarich Oosten (dir.), 2007, *La nature des esprits dans les cosmologies autochtones*, Québec, Presses de l'Université Laval. Collection Mondes autochtones.
- Lischke, U. et D.T. McNab (dir.), 2005, *Walking a Tightrope. Aboriginal People and Their Representations*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- Niezen, Ronald, 2000, *Spirit Wars. Native North American Religious in the Age of Nation Building*, Berkeley, University of California Press.
- Owen, Suzanne, 2008, *The Appropriation of Native American Spirituality*, London/New York, Continuum Advances in Religious Studies.
- Perrin, Michel, 2002, *Le chamanisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- Shrubsole, Nicolas, 2019, *What Has No Place, Remains : The Challenges for Indigenous Religious Freedom in Canada Today*, Toronto, Toronto University Press.
- Washburn, Wilcomb E. (dir.), 1978-2001, *Handbook of North American Indians*, 17 volumes, Washington D.C., Smithsonian Institution, (Arctic [vol. 5], Subarctic [vol. 6], Plains [vol. 13], Northeast [vol. 15], Northwest Coast [vol. 7]).
- Weaver, Jace (éd.), 1998, *Native American Religious Identity. Unforgotten Gods*, New York, Orbis Books.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#) .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment,
par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
 - reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
 - utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
 - résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
 - traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
 - utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
 - acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
 - utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).
-
-

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D+</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbroke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/phil>